



ASSOCIATION SPRIET

600, Avenue Jean-Jaurès – 59790 RONCHIN

Email : contact@association-spriet.fr

Banque Postale : compte 1156974A Lille

IBAN : FR38 2004 1010 0511 5697 4A02 640 - BIC : PSSTFRPPLIL

Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 21 mars 2015 Auberge de la Forge à Villeneuve d'Ascq

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du CA du 29 novembre 2014,
- Remarques et commentaires sur le numéro 37 de «La Tribu»,
- Information sur le nombre d'adhérents et sur la trésorerie,
- Clôture des comptes 2014,
- Organisation de la prochaine Assemblée Générale et du Rassemblement Familial le 14 juin 2015,
- Rapport des commissions généalogiques et informatiques,
- Commande de vin,
- Questions diverses.

14 votants pour ce CA, le quorum est atteint.

Approbation du compte rendu du CA du 29 novembre 2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité, néanmoins la remarque est faite que nous employons trop de mots anglais, il faut rester fidèle à la langue de Molière. Par exemple, le mot « flyer » était noté bon nombre de fois dans ce compte-rendu. Bien entendu, parce qu'il a été cité à l'oral et le compte-rendu écrit est rédigé en fonction des mots employés lors de la réunion. Chacun recherche alors comment remplacer le mot « flyer » : invitation, prospectus, tract, invitation, document ? Nous tacherons de porter attention à notre rédaction.

Remarques et commentaires sur le numéro 37 de «La Tribu»

Le tour de table fait apparaître que : chaque « Tribu » est toujours mieux que la précédente, elle est d'une grande qualité et les sujets sont toujours très intéressants.

Olivier commente les « petits mots » qui arrivent avec les premières cotisations immédiatement envoyées par les adhérents dès réception de la « Tribu ». Ces petits courriers sont encourageants, ils font chaud au cœur, nombreux sont ceux qui présentent leurs bons vœux, et adressent leurs félicitations pour ce bulletin tellement intéressant.

Olivier remercie à nouveau tous ceux qui écrivent un ou des articles et/ou qui participent à la mise en œuvre de notre revue. Il ajoute que chacun prend plaisir à faire des recherches, prendre des notes. Les généalogistes continuent les mises à jour des données, car ce que nous écrivons doit être exact et confirmé. Il félicite tout particulièrement Christina pour ses thèmes et sa recherche dans l'écriture, elle traduit systématiquement en français ce qu'elle rédige en néerlandais, sa langue maternelle.

Olivier a de nombreux sujets en réserve, il pense qu'il serait possible d'alimenter encore de nombreuses « Tribus ». Néanmoins se pose toujours le problème de limiter le nombre de pages car le poids de la revue peut changer la tranche d'envoi et augmenter considérablement les frais d'expédition.

Merci également à notre Président, rédacteur en chef, qui porte à bout de bras la réalisation de la « Tribu ».

Information sur le nombre d'adhérents et sur la trésorerie

- 78 adhérents à jour de leur cotisation + 3 reçues ce jour = 81 adhérents.

- comptes au 27/02/2015 :

* LIVRET A - BANQUE POSTALE = 6711.40 €

* COMPTE COURANT - BANQUE POSTALE = 1521.03 €

Clôture des comptes 2014

Les comptes 2014 ont été approuvés en présence des membres du bureau le 28/02/2015 à Lesquin chez François et Odette, par les deux vérificatrices aux comptes, Odette Spriet et Thérèse Spriet-Barat.

Organisation de la prochaine Assemblée Générale et du Rassemblement Familial le 14 juin 2015

Organisation et logistique ne sont pas encore complètement bouclées. Olivier et Catherine doivent encore faire l'état des lieux au Fort de Seclin, mais le site est fermé jusqu'au 1^{er} avril. Il faut recenser le mobilier présent au Fort par rapport à nos besoins, faire un plan des 3 travées, une pour le repas, une pour l'exposition et une pour l'AG, rencontrer le traiteur pour le meilleur emplacement. De son côté, Jean-Paul Blanquart essaiera d'intercéder auprès des Boniface pour obtenir des infos, ce sont les propriétaires du Fort.

Quid de l'électricité ? Comment est l'éclairage ? Y a-t'il des spots ? Faut-il et peut-on se munir de rallonges électriques ? Quelle est la puissance du ou des compteurs ? Comment sont les WC ? Et les points d'eau ? Combien le Fort peut-il contenir de personnes ?

Encore quelques interrogations qui ne nous sont pas coutumières, mais qui échappent pour le moment à notre bonne volonté. En effet, nous nous faisons toujours un point d'honneur à « bétonner » au plus vite le plan d'actions de l'organisation dans ses moindres détails.

Concernant le repas, Catherine a fait appel à plusieurs traiteurs. Les devis réceptionnés ont donné l'avantage au traiteur Nicolas Spotbeen avec lequel nous avons déjà eu affaire. Quel que soit la formule choisie, il offre une prestation excellente en rapport qualité-prix.

De plus, il a une connaissance parfaite des lieux, il pourra nous guider pour les emplacements et l'organisation du repas dans sa globalité. Catherine fait circuler les différentes propositions de menus,

en expliquant qu'à la base, nous pensions élaborer un buffet, mais étant donné la configuration de la manifestation, Nicolas Spotbeen a plutôt préconisé la formule « cocktail déjeunatoire ». C'est une prestation « complète » en formule « tout inclus », le prestataire s'occupe de TOUT, y compris du service.

Après y avoir regardé en deux fois, mais surtout après avoir écouté les précieux conseils du traiteur qui connaît parfaitement le Fort et nos contraintes horaires, ce cocktail déjeunatoire est la formule présentée de façon préférentielle aux membres du CA.

Après débats et délibérations, il est décidé d'opter pour cette formule, cocktail de 18 pièces salées et sucrés à définir avec le traiteur, boissons comprises, nous pourrions néanmoins proposer notre vin rouge Chevalier Spriet sans droit de bouchon.

Il sera demandé une participation de 25.00 € aux adultes et à tous les non descendants, et comme de coutume, nous proposons la gratuité pour les descendants de moins de 30 ans qui seront les invités de l'association.

Proposition d'exposition : Olivier a apporté un document de travail sous la forme d'un tableau qui présente 139 membres de notre famille qui ont participé à la guerre 14-18, dont 20 morts pour la France, 30 blessés ou gazés, 29 médaillés, 25 cités et 13 prisonniers de guerre.

Il faut continuer nos recherches dans ce sens, une réunion est planifiée chez Michel et Elisabeth deuxième quinzaine d'avril, et Olivier continuera l'impression des documents retenus et fera l'acquisition de classeurs et protège-documents.

Les descendants identifiés des combattants trouvés feront l'objet de l'envoi d'un mail ou d'un courrier pour les sensibiliser à la recherche et l'envoi d'éléments sur leurs ancêtres.

Communication : les actions suivantes sont à réaliser.

- Envoyer le nouveau flyer réalisé par Valérie en même temps que la convocation à l'assemblée générale,
- Prévoir une autre version du flyer pour les invités extérieurs que nous adresserons par mail à la plupart des contacts établis lors des forums et en s'aidant du carnet d'adresses de Jean-Paul,
- Créer une page facebook pour ratisser sur les réseaux sociaux,
- Ne pas hésiter à diffuser par tous les moyens la date et le lieu de notre rassemblement, notamment en faisant de la communication directe.

PROJET D'ORGANISATION :

- Mise en place de l'exposition : heure ?? qui ??
- Rendez-vous à ??? – Accueil des participants
- 10h30 à 11h30 : assemblée générale
- 12h : apéritif organisé par le bureau
- 12h30 : repas
- 15h : accueil des « extérieurs »,

Rapport des commissions généalogiques et informatiques

La commission généalogique est à 100% sur le rassemblement.

La commission informatique se réunira pour mettre en ligne le flyer et modifier la page d'accueil. La question de l'évolution de Joomla vers une nouvelle version est à nouveau posée.

Commande de vin

Le tarif est identique aux années précédentes, soit 4€ la bouteille = 48€ le carton de 12 bouteilles, mais il est fort probable que ce prix ne puisse plus nous être accordé par la suite.

Tour de table parmi les membres du CA + résultat du mail qui sera envoyé comme d'habitude, permettront de passer la commande dans les délais et distribuer les cartons lors de l'AG.

Questions diverses

Une cotisation de 15 euros a été versée au titre de notre participation au forum de la châtellenie qui se déroulera à Quesnoy sur Deûle.

Des messages ont été reçus par le site internet de :

- Annette Godefroy (SPRIET-TAMPLEU),
- Patrick SPRIET (qui est-ce ?),
- Jean Didier STELANDRE,
- Un neveu de Monique DUHEM pour adhérer.

Catherine SPRIET
Secrétaire

Olivier SPRIET
Président